



Conseil de sécurité

Distr. générale
20 juillet 2018
Français
Original : anglais

Lettre datée du 18 juillet 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

La présente lettre fait suite à la résolution 2409 (2018) dans laquelle le Conseil de sécurité m'a prié de procéder à la planification d'interventions d'urgence afin d'envisager de renforcer temporairement la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), en étudiant toutes les options, y compris la coopération entre missions, à la seule fin de l'exécution de son mandat. La présente lettre expose différentes options de renforcement temporaire de la MONUSCO, qui pourraient être mises en œuvre dans l'éventualité d'une détérioration de la situation en République démocratique du Congo, afin que la Mission puisse continuer à s'acquitter des tâches prioritaires qui lui incombent dans le cadre de son mandat actuel.

Hypothèse retenue aux fins de la planification

Pour formuler des options de renforcement temporaire de la MONUSCO et évaluer leur faisabilité dans le cadre du mandat et des présupposés actuels, en partant du principe que l'Accord politique global et inclusif du 31 décembre 2016 demeurerait le cadre en vigueur pour le processus politique, une hypothèse générale a été retenue et examinée en fonction de plusieurs variantes. Le scénario envisagé au titre de cette hypothèse repose sur l'idée que le processus électoral risque de rencontrer de sérieux obstacles autour des dates clés du calendrier électoral, en particulier à l'approche du scrutin ou à l'annonce des résultats du scrutin. Parmi ces obstacles, on pourrait prévoir (liste non exhaustive) : l'annonce d'un report de la date du scrutin ; un boycott lancé par d'importantes parties prenantes ; des mesures d'obstruction visant à empêcher des acteurs phares de l'opposition entourés d'une importante base de supporters de se porter candidat à l'élection présidentielle ; des mesures visant à empêcher des grands chefs de l'opposition basés à l'étranger de rentrer en République démocratique du Congo.

Chacune de ces situations pourrait provoquer une détérioration soudaine des conditions de sécurité dans le pays. Pareil revers comporterait le risque de déclencher une nouvelle vague de violence et de répression, y compris dans les zones du pays qui n'ont pas encore connu de troubles civils et où la MONUSCO est très peu représentée voire absente, comme dans les provinces de l'Équateur, du Nord-Ubangi et du Sud-Ubangi, ce qui ne ferait qu'aggraver une situation humanitaire déjà difficile.

Si ces troubles s'accroissaient sensiblement, la MONUSCO aurait des difficultés à s'acquitter de son mandat actuel dans le périmètre défini pour ses opérations et dans la limite des ressources dont elle dispose. Elle ne serait pas en mesure de faire face à toutes les menaces touchant les civils sur l'ensemble du



territoire. Elle aurait par conséquent besoin de ressources supplémentaires pour pouvoir poursuivre l'exécution de son mandat, y compris les missions de bons offices, le dialogue et la sensibilisation dans le domaine politique, la surveillance et la communication d'information en matière de droits de l'homme et, plus généralement, le renforcement de la protection des civils.

Ajustements en cours

Sur la base du scénario décrit ci-dessus, il faudrait que la MONUSCO : renforce la sécurité de son personnel et de ses locaux ; intensifie son dialogue avec les autorités locales, nationales et régionales ; déploie des équipes mobiles en mission d'observation et d'alerte rapide ; contribue à apaiser les tensions ; déploie, selon que de besoin, des agents en tenue chargés d'intervenir en cas de menace pour la sécurité. Ces activités supplémentaires pourraient être largement financées par une réallocation des ressources existantes conforme aux ajustements envisagés à la suite de l'examen stratégique de 2017, qui visait à améliorer la capacité de la Mission de s'adapter à une situation politique et des conditions de sécurité potentiellement instables à l'approche ou au lendemain des élections.

Comme il a été recommandé dans l'examen stratégique et dans le cadre des réformes actuellement en cours, le prompt déploiement de deux nouveaux bataillons d'intervention rapide, qui seraient basés dans le Kasaï et le Tanganyika et dotés des capacités facilitatrices nécessaires, dont des moyens aériens, constituerait un appui de taille pour la force de la MONUSCO et lui conférerait ainsi la mobilité et la souplesse requises pour endiguer la violence dans les zones rurales où elle n'a pas de présence fixe. Agissant de façon parallèle aux autres bataillons de base de la Mission, les bataillons d'intervention rapide s'occupent des menaces pesant sur les zones rurales et interviennent le cas échéant. Le quatrième bataillon devrait être opérationnel d'ici à septembre 2018. Dans le même temps, le Secrétariat prend des mesures pour accélérer le déploiement du cinquième bataillon d'ici à octobre 2018.

Conformément aux recommandations formulées dans l'examen stratégique, des mesures sont prises pour rendre les unités de police constituées plus souples et agiles et pour déployer des véhicules blindés de transport de troupes supplémentaires pour chaque unité avant la période électorale, afin de prévenir et de réduire les tensions dans les zones urbaines. Suite aux efforts considérables consentis par le Secrétariat pour produire les 13 véhicules blindés de transport de troupes restants, 5 blindés sont déjà prêts au déploiement et devraient se trouver dans la zone de la Mission avant les élections, et des dispositions sont actuellement prises pour accélérer le déploiement des blindés restants.

Options de renforcement temporaire

Pour accroître significativement la capacité de la Mission de s'acquitter de son mandat durant cette difficile période électorale, il faudrait déployer des renforts militaires ou des renforts de police d'ici novembre 2018 au plus tard, ce qui exigerait que des décisions soient prises immédiatement. Plusieurs solutions ont été étudiées.

À ce stade, il n'a pas été jugé opportun de recourir à des accords de coopération intermissions pour augmenter les effectifs des contingents ou de la police, en raison des problèmes rencontrés par les autres opérations de maintien de la paix déployées dans la région (comme la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine ou la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud). Pour des raisons de temps et de coût, il n'est pas non plus envisageable de déployer des unités issues d'opérations de maintien de la paix stationnant dans des zones plus éloignées de la République démocratique du Congo. Par le passé, les tentatives de créer des unités de police constituées dans le cadre de

la coopération intermissions se sont avérées infructueuses. De même, à l'issue de consultations, il semblerait que les principaux partenaires n'aient pour l'heure guère l'intention d'envisager la création d'une force transhorizon (similaire à l'opération Artémis ou à une force de l'Union européenne), en particulier parce que la situation actuelle présente des circonstances très différentes de celles de la crise de l'Ituri en 2003 ou des élections de 2006.

Il a été envisagé de déployer des contingents supplémentaires dans le cadre du Système de préparation des moyens de maintien de la paix mais il a été conclu que des unités plus petites et plus mobiles, envoyées par des pays fournisseurs de contingents qui ont déjà des contingents sur le terrain auprès de la MONUSCO, seraient plus efficaces et pourraient être déployées plus rapidement. Par conséquent, l'option la plus réaliste pour renforcer la force de la MONUSCO tout en respectant le plafond des effectifs prescrits serait de renforcer temporairement le bataillon d'infanterie de réserve à Goma ou le bataillon de base à Kinshasa en créant une ou deux nouvelles compagnies d'infanterie de réserve. Après consultation d'éventuels pays fournisseurs de contingents, il a été conclu que ces unités pourraient être sur le territoire de la République démocratique du Congo d'ici novembre 2018.

Il serait possible de les intégrer aux unités déjà en place en ne consentant que des efforts minimaux en termes d'appui logistique et sans qu'il soit nécessaire de créer de nouveaux camps ou solutions d'hébergement. Ces unités pourraient assurer la protection des civils ainsi que celle du personnel et des locaux de l'ONU dans les grandes villes où la Mission n'a pas de force, comme Kisangani et Lubumbashi.

Il faut bien comprendre qu'un renforcement, même relativement important, de la composante militaire de la Mission n'aurait que peu d'utilité face à une détérioration de la situation qui se caractérisait par une flambée de violence électorale à Kinshasa et dans d'autres grandes villes comme Goma, Lubumbashi et Kisangani.

Il a également été envisagé de déployer de nouvelles unités de police constituées par l'intermédiaire du Système de préparation des moyens de maintien de la paix. Pareil déploiement avant les élections ne pourrait être réalisé que par transport aérien stratégique et à condition que des fonds soient disponibles pour en couvrir le coût élevé. De plus, il faudrait que les pays fournisseurs de personnel de police identifiés dans le cadre du Système s'engagent à appuyer la MONUSCO à ce titre et à déployer du personnel à court terme. Il faudrait également que le Conseil de sécurité décide immédiatement d'autoriser un tel renforcement, y compris d'élever le plafond des effectifs de police autorisés pour la Mission.

En conséquence, au vu de toutes les conditions à remplir et d'autres facteurs imprévisibles, il est peu probable que ces unités puissent arriver dans les secteurs visés de la République démocratique du Congo avant la période électorale. Ainsi, le déploiement de nouvelles unités de police constituées par l'intermédiaire du Système de préparation des moyens de maintien de la paix n'a pas été retenu comme une option réalisable.

Une solution plus réaliste consisterait à accroître le nombre de policiers individuels tout en demeurant dans les limites des effectifs de police autorisés pour la Mission, en pourvoyant les 71 postes de policier vacants. Au total, 42 policiers sont prêts à être déployés sous environ 21 jours et les autres pourraient l'être dans un délai de trois à sept semaines. Les policiers individuels participeraient aux activités de la Mission en matière d'alerte rapide, de prévention, d'atténuation et contribueraient à réduire les tensions en recueillant des informations et en communiquant avec la police nationale ainsi qu'avec les populations et les autorités locales. Cela permettrait à la MONUSCO de renforcer sa capacité à intervenir en cas de crise dans les grands centres urbains, comme Kisangani et Lubumbashi. Ces policiers supplémentaires, qui travailleraient en étroite collaboration avec la Police nationale congolaise, pourraient

également contribuer à améliorer l'application du principe de responsabilité par les forces de l'ordre nationales, en surveillant la gestion de l'ordre public, les durées de détention et les droits des détenus.

En collaboration avec les composantes organiques de la MONUSCO, ils contribueraient également à la démarche globale de la Mission en matière de protection des civils, ainsi qu'à améliorer le suivi des violations des droits de l'homme. Le déploiement, parmi ces policiers, d'enquêteurs ayant des compétences médico-légales permettrait aussi d'appuyer les enquêtes relatives aux droits de l'homme.

Ressources

Les ressources nécessaires pour financer les solutions de renforcement temporaire susmentionnées n'ont pas été prises en compte dans le budget de la MONUSCO pour l'exercice 2018/19, celui ayant toutefois été élaboré en fonction du niveau général de menace dans le pays. Compte tenu du budget adopté par l'Assemblée générale pour l'exercice 2018/19, il faudrait que la Mission redéfinisse, dans la mesure du possible, ses priorités en matière d'allocation des ressources. Il faut néanmoins bien noter que, même si elle était en mesure d'absorber le coût de toutes les options de renforcement temporaire dans la limite des ressources existantes, elle serait du même coup contrainte de suspendre certaines de ses activités principales.

Conclusion

Une fois menés à bien les travaux actuellement effectués pour rendre la force de la MONUSCO plus souple, mobile et agile en créant et déployant promptement un quatrième et cinquième bataillon d'intervention rapide, la Mission pourra progresser dans la mise en œuvre de son approche globale de la protection, qui est axée sur la prévention et l'alerte rapide et sur l'élimination des causes profondes de la propagation de la violence et de l'insécurité.

En définitive, toutefois, c'est l'action politique, y compris celle du Conseil de sécurité, qui demeure le moyen le plus efficace de garantir que la MONUSCO reste en mesure de remplir ses tâches stratégiques prioritaires, à savoir appuyer la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016 et le processus électoral et protéger les civils.

Pendant la période électorale, la MONUSCO concentrera donc son action en priorité sur le domaine politique aux niveaux local, national et régional, ainsi que sur la prévention et l'atténuation. À cette fin, les missions de bons offices sont déjà en cours et la MONUSCO continue de promouvoir des mesures de confiance. Elle poursuit également ses activités de surveillance des droits de l'homme et de dialogue en la matière, ainsi que sa collaboration avec les forces de sécurité nationales concernant l'utilisation non létale de la force pour faire respecter l'ordre public.

Comme toujours, je compte sur les États Membres pour fournir à la MONUSCO l'appui et les ressources dont elle a besoin pour s'acquitter de ses tâches prioritaires pendant cette période déterminante. Toutefois, c'est aux autorités et au peuple congolais, et en particulier aux acteurs politiques, qu'incombe au premier chef la responsabilité de maintenir un environnement pacifique durant cette période critique. Ils doivent eux-mêmes accepter cette responsabilité, faire preuve de retenue et s'abstenir de toute action qui pourrait contribuer à détériorer la situation déjà fragile. J'espère que la prochaine visite du Conseil de sécurité en République démocratique du Congo contribuera à motiver tous les principaux acteurs politiques congolais à prendre les mesures nécessaires pour garantir la tenue d'élections crédibles et pacifiques dans le respect du calendrier électoral.

(Signé) António Guterres